



Commission Régionale Football Loisirs

Et Bariani

SAISON 2017/2018

PROCÈS-VERBAL N°19

Réunion du : mercredi 24 janvier 2018

Présidente : MME. GOFFAUX.

**Présents : MM. GORIN - THOMAS - LE CAVIL – DARDE - ELLIBINIAN
(représentant CRA).**

Excusés : MM. MATHIEU - DELPLACE – DUPUY.

<u>INFORMATIONS</u>

La Commission remercie le Président d'ENORME FC pour ses vœux.

<u>FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES</u>

Le résultat de la rencontre doit être enregistré par l'équipe recevante sur le site de la LPIFF dans les 24 heures suivant la rencontre et l'envoi de la feuille de match doit se faire dans les 48 heures suivant la rencontre.

En cas de feuille de match manquante, après un délai de 15 jours suivant la date de demande de la Commission Loisir, l'équipe recevante aura match perdu par pénalité (0 point / 0 but). L'équipe visiteuse aura match gagné et conservera son nombre de buts marqués.

SAMEDI

Poule A :

20007445 – CANAL+ / ENORME du 13/01/18

Poule B :

20007814 – TROMBLONS DU MIDI / GRENELLE PARIS du 13/01/18

FRANCILIENS**Poule A :**

20007949 – EQUINOXE / ALFORTVILLE US 2 du 15/01/18

20007951 – DCONTRACT / BOURG LA REINE du 15/01/17

Poule B :

20008078 – SEVRES FC / LIONS MENILMONTANT du 15/01/18

20008080 – KRO AS / ASAC FOOT du 15/01/18

Coupe SUPPORTERS/BARIAN :

20218576 – SUPP.RENNES / APSAP VILLE PARIS du 08/01/18

20218584 – COCINOR / LOTO NEUILLY BOULOGNE du 15/01/18

COUPES**Bariani / Supporters**Résultat de la rencontre de coupe du 22/01/18.SUPP.BORDEAUX / **CAP 12** = 2-2 (3-4 tab)

L'équipe CAP 12 est qualifiée pour le prochain tour.

La Commission prend note du courrier du responsable de BAGATELLE OLYMPIQUE.

CHAMPIONNAT**Samedi Matin****Poule B****N° 20007820 – CORMEILLES AC / PLUG IT CLUB du 20/01/18**

Suite à la fermeture du stade de la Porte de Bagnolet, la Commission décide de reporter cette rencontre à une date ultérieure.

Franciliens**Poule A****N° 20007955 – LANCIERS FC / CAFES AVEYRONNAIS 1 du 22/01/18**

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (rapport d'arbitre), la Commission décide de remettre cette rencontre à une date ultérieure et souhaite un prompt rétablissement au joueur blessé de LANCIERS FC.

N° 20007929 – CHAMPS DE MARS CLER / LANCIERS FC du 27/11/17

En l'absence de la feuille de match réclamée le 06/12/17, la Commission décide :

Match perdu par pénalité à CHAMPS DE MARS CLER (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à LANCIERS FC (3 buts/ 4 points).

Poule C**N°20008212 – PANTHEON FC / MAARIFIENNE du 15/01/18**

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier (feuille de match, rapport d'arbitre), la Commission décide :

Match perdu par forfait à MAARIFIENNE (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à PANTHEON FC (5 buts / 4 points).

N°20008219 – MAARIFIENNE / ALFORTVILLE US 1 du 22/01/18

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (courrier de MAARIFIENNE), la Commission décide :

Match perdu par forfait à MAARIFIENNE (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à ALFORTVILLE US 1 (5 buts / 4 points).

N°20008223 – INTER 6 / BONDY AS du 29/01/18

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (courrier d'INTER 6), la Commission ne peut donner une réponse favorable à la demande.

20008205 – MAARIFIENNE / PITRAY OLIER PARIS 2 du 11/12/17

En l'absence de la feuille de match réclamée le 20/12/17, la Commission décide :

Match perdu par pénalité à MAARIFIENNE (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à PITRAY OLIER PARIS 2 (6 buts / 4 points).

20008206 – BONDY AS / JEUX EN HERBE du 11/12/17

En l'absence de la feuille de match réclamée le 20/12/17, la Commission décide :

Match perdu par pénalité à BONDY AS (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à JEUX EN HERBE (4 buts / 4 points).

20008207 – SOUM DE VANVES / PANTHEON du 11/12/17

En l'absence de la feuille de match réclamée le 20/12/17, la Commission décide :

Match perdu par pénalité à SOUM DE VANVES (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à PANTHEON (0 but / 4 points).

Bariani

Poule B

20010397 – LA FAISE / CAFES AVEYRONNAIS 2 du 04/12/17

En l'absence de la feuille de match réclamée le 13/12/17, la Commission décide :

Match perdu par pénalité à LA FAISE (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à CAFES AVEYRONNAIS 2 (0 but / 4 points).

Poule C

20010490 – ENA / DIAC SPORTIVE du 11/12/17

En l'absence de la feuille de match réclamée le 20/12/17, la Commission décide :

Match perdu par pénalité à ENA (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à DIAC SPORTIVE (0 but / 4 points).

20010492 – BLUE STARS / LOKO DES 2 GARES du 11/12/17

En l'absence de la feuille de match réclamée le 20/12/17, la Commission décide :

Match perdu par pénalité à BLUE STARS (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à LOKO DES 2 GARES (7 buts / 4 points).

Prochaine réunion : mercredi 31 janvier 2018.